



REVUE DE PRESSE

14 janvier 2024

# Les vœux de Grégory Doucet aux Lyonnais : en 2024, « tout s'accélère »



Ce lundi soir, Grégory Doucet a présenté ses vœux aux Lyonnais. Photo Tatiana Vazquez



Le public est venu très nombreux écouter le maire de Lyon. Photo Tatiana Vazquez

2023 n'aura été qu'un avant-goût de ce qui va suivre. En 2024, les grandes réalisations vont devenir visibles. C'est en substance, ce qu'a promis le maire (EELV) de Lyon aux Lyonnais, lors de sa traditionnellement cérémonie de vœux, ce lundi soir.

C'est sous des applaudissements nourris qu'il a terminé son discours. Ce lundi soir, Grégory Doucet, maire (EELV) de Lyon présentait ses vœux pour l'année 2024, aux Lyonnais, qui se seraient, à l'étroit, malgré les deux grands salons de l'hôtel de ville ouverts pour l'occasion. Des vœux de bonne année aux allures de bilan de mi-mandat, exercice auquel l'élu écologiste s'était déjà prêt à neuf reprises, les mois passés. Des vœux tournés vers le chemin restant à parcourir, avec 2026 pour horizon, alors que chacun sait désormais, que l'homme est candidat à sa réélection.

## « Le grand renouveau » de la cité-Jardin

À partir de maintenant, promet-il, « tout s'accélère ». 2023 n'aura été qu'un avant-goût de ce qui va suivre. Les grandes réalisations deviendront visibles : il cite les écoles qui vont être livrées et celles dont les travaux vont débiter (Pain-Levé, Mour-

**« Tout en restant elle-même, notre ville se transforme de manière aussi vertueuse que possible »**

Grégory Doucet

guet, Joliot-Curie, Charles-Péguy, Diderot, etc.), l'îlot Kennedy qui va poindre son nez, les Terrasses de la Presqu'île qui vont être rouvertes pour l'été, l'église Saint-Nizier qui va être réhabilitée. Il annonce « le grand renouveau » de la cité-Jardin mais ne dit rien, ni de la piétonnisation de la Presqu'île ni des futures voies lyonnaises. Ni de la prochaine tarification du stationnement résidentiel. Il n'aborde pas les sujets qui peuvent cliver dans la salle.

« Nous avons le devoir d'agir », affirme celui qui se présente comme le maire protecteur d'une ville « protectrice ». Il y a les enfants, pour qui il va

continuer de multiplier les rues des enfants et réformer les temps périscolaires. Les femmes, pour qui il va construire une maison destinée à accueillir celles ayant subi des violences. Les plus démunis, pour qui il veut « aller encore plus loin », les prostituées mineures, pour qui il va ouvrir la maison de l'espérance, les quartiers prioritaires, comme La Duchère, où une halle agricole dédiée aux habitants va voir le jour. Les personnes porteuses de handicap, pour qui il veut bâtir une ville encore plus inclusive. Les commerçants, les sportifs amateurs, les militants des droits humains

menacés dans leur pays du fait de leur engagement. « Notre ville protège les plus fragiles mais en vérité, protège tout le monde. »

**« Plutôt que de subir, nous avons pris en main notre destin »**

La boussole de son action, « le bien-être » des habitants. Son nord, la transition écologique et son engagement à faire de Lyon, d'ici à 2030, l'une des 100 villes climatiquement neutres. Elle le guide depuis qu'il a entamé son mandat, le dernier pour le climat. « Plutôt que de subir, nous avons pris en main notre

destin. Tout en restant elle-même, notre ville se transforme de manière aussi vertueuse que possible », confie-t-il.

Ses opposants, quelques-uns dans la salle qui lui reprochent fréquemment de ne pas réussir à être le maire de tous les Lyonnais mais seulement de son électoral, pourraient dire qu'il n'a oublié personne. Personne sauf peut-être Gérard Collomb son prédécesseur, dont le décès aura marqué la fin de l'année 2023, et pour lequel il n'aura eu ce soir-là, aucun mot.

● **Tatiana Vazquez**  
Réactions d'habitants recueillies par notre correspondant, **Michel Nielly**

## ► Ce qu'ils ont pensé du discours du maire



Photo Michel Nielly

**Nicolas Satre, photographe, 36 ans**

« Pertinence et sincérité sont les deux mots qui me viennent spontanément à l'esprit. Il s'est adressé à l'ensemble des Lyonnais. Un point fort a été celui des projets qui concernent l'enfance et les écoles où Lyon entend s'investir pleinement.

Quant aux enjeux sociaux qu'il a développés, c'est un appel lancé à tous les habitants pour lutter contre la précarité. »



Photo Michel Nielly

**Léa Presle, master communication, 22 ans**

« Engagé et dans l'air du temps, voilà comment je qualifie le discours du maire de Lyon, Grégory Doucet. J'ai aimé qu'il parle de Jean Moulin avant d'aborder les actions sociales. J'ai apprécié qu'il rappelle les grandeurs de notre ville, en puisant ses exemples dans le domaine des Arts et de la culture. Les écoles ? Il a bien fait d'en parler. »



Photo Michel Nielly

**Armand Delclos, président d'association patriotique, 75 ans**

« J'ai entendu des vœux qui s'adressent à tout le monde et sans frontières. Du concret avec deux points forts que j'ai appréciés : la petite enfance et les écoles à rénover. On perçoit la volonté d'agir de Grégory Doucet. C'était un discours qui respire la sincérité. On peut regretter l'absence des questions et solutions économiques. Dommage qu'il n'y ait pas eu un mot sur Gérard Collomb. »



Photo Michel Nielly

**Inès Voron, étudiante en droit, 18 ans**

« C'est bien de voir un maire qui parle à tous ceux qui résident ou travaillent dans sa ville. Mais son discours était un peu long, même s'il a rappelé les soucis actuels à savoir les violences faites aux femmes, les besoins pour la petite enfance et les structures scolaires, les efforts pour lutter contre la canicule. Du concret, mais alors pourquoi rien sur la circulation déficiente à Lyon ? »

# Pierre Oliver fait de ses vœux un moment politique : « Nous continuerons à soutenir les habitants »

Faire tout ce qui est en son pouvoir pour que les intérêts des habitants soient respectés, tel est le cap que s'est fixé Pierre Oliver, maire LR du 2<sup>e</sup> pour cette deuxième partie de mandat lors de ses vœux présentés aux habitants. Une cérémonie au cours de laquelle l'élu de droite, n'a pas manqué une occasion de critiquer la politique du maire écologiste, son adversaire.

« Nous mettons tout en œuvre pour tenir chaque jour la promesse : être au plus proche des habitants ». C'est par ces mots que Pierre Oliver a débuté son discours devant 600 habitants, commerçants, représentants d'associations et élus, mercredi 10 janvier dans l'amphithéâtre de l'UCLY. Non sans avoir au préalable rendu hommage à deux récents disparus : Marc Bloch, dernier député d'Auschwitz qui habitait dans le 2<sup>e</sup> et Gérard Collomb,

ancien maire de Lyon.

En évoquant d'emblée l'un de ses combats forts, la sécurité, l'édile a martelé : « Nous continuerons à soutenir les habitants affectés par des actes criminels qui dégradent leur qualité de vie ». Et de remercier la direction départementale de la sécurité publique (DDSP) et la Préfecture de région « pour leur soutien » et leur « collaboration », puisque la délinquance a diminué de près de 30 % dans l'arrondissement ».

« On n'obtient pas l'adhésion en punissant »

Pierre Oliver a été plusieurs fois applaudi à l'évocation des sujets clivants. À l'image du budget participatif : « Vous étiez nombreux à demander la végétalisation de la place Bellecour, et la mairie vous propose des bacs à fleurs. Ce n'est pas sérieux, l'enjeu de végétalisation est trop important. » Ou du projet en cours d'apaisement de la Presqu'île et celui de la ri-



Les élus du 2<sup>e</sup> arrondissement rassemblés autour du maire Pierre Oliver (absents : Roland Bernard, Florence Verney Carron, Stéphanie Stan, Nathalie Carlino). Photo Nadine Micholin

ve Droite du Rhône : « Près de 80 % des habitants sont contre. Je vous ai entendu. » Soutien appuyé encore de l'assistance lorsque l'édile se déclare opposé à l'écologie punitive : « On n'obtient pas l'adhésion en punissant les familles, les commerçants et les plus fragiles. Je demande au maire et au président de la Métropole de prendre en considération l'avis des

habitants du 2<sup>e</sup> ».

Enfin, Pierre Oliver s'est tourné vers les grands projets menés par la Région : le projet zéro délinquance dans la gare de Perrache, la restructuration complète du lycée Juliette Récamier ou le projet de renouveau du musée des Tissus. « Et de conclure : « J'entame cette deuxième partie du mandat avec responsabilité, car la tâche

qui nous attend est immense. Il est de mon devoir de faire tout ce qui est en mon pouvoir pour que les intérêts des habitants du 2<sup>e</sup> soient respectés ».

Sur les mobilités, Valentin Lungenstrass (EELV) se fait chahuter

En l'absence de Grégory Doucet (EELV), c'est son adjoint aux mobilités, Valentin Lungenstrass (EELV) qui a lu le discours officiel. Cette fois, le maire de Lyon a rendu hommage à Gérard Collomb. Il s'est félicité de sa politique du bien-être et du prendre soin du patrimoine, citant les restaurations à venir de Saint-Nizier ou de l'orgue de Saint-François de Sales. Reste que le conseiller d'opposition du 2<sup>e</sup> s'est fait chahuter sur les mobilités dès lors qu'il a mentionné « la voiture amenée à céder du terrain » ou la nouvelle tarification du stationnement payant à Lyon.

● Nadine Micholin

# Lyon reste une place forte du bouchon

Les données 2022 du panorama de Coraly, qui supervise le trafic routier dans Lyon et sa région, évoquent une hausse du trafic moyen pour les jours ouvrés de 3,6 %, comparé à 2021, avec toujours plus de bouchons (+6,8 %). L'indice trafic TomTom laisse entrevoir une poursuite du mouvement sur 2023.

● Trafic, bouchons : ça continue de coïncider sur la métropole

Le dernier panorama de Coraly ne laisse guère de place au suspense pour 2022 : la métropole lyonnaise reste une capitale du bouchon routier, l'une de ses spécialités. Coraly, qui supervise le trafic sur les voies rapides de l'agglomération lyonnaise, soit sur 240 km, fait état d'une hausse de 6,8 % des bouchons par rapport à 2021, tandis que le trafic routier moyen tous véhicules augmente de 3,6 % pour les jours ouvrés. Certes, la comparaison 2022/2021 ne peut être faite sans mentionner les périodes de confinement et couvre-feux qui ont émaillé le premier semestre 2021. Mais la hausse du trafic sur 2022 illustre, selon le panorama Coraly, « un retour de la tendance d'avant-crise sanitaire. Le niveau de trafic reste toutefois inférieur de 1 % à celui de 2019 ».

Par ailleurs, dans l'index annuel 2022 des bouchons proposé par TomTom, Lyon apparaissait comme la 53<sup>e</sup> ville la plus embouteillée au monde.

● Une circulation difficile, oui, mais pourquoi ?

Pour expliquer les difficultés sur les axes routiers en 2022, un nombre moyen d'événements quotidiens - 118 sur 2022 - a été mis en avant par Coraly : il appa-



L'accès à la métropole de Lyon - ici l'axe nord/sud en approche de Fourvière - est un casse-tête quotidien sur tous les grands axes de l'agglomération, notamment aux heures de pointe et le matin. Le trafic moyen a continué à augmenter en 2022. Photo d'illustration Norbert Grisay

raît en hausse de 10,3 % comparé à l'année précédente (107 événements). Sur ces 118 événements, 42 % concernent des bouchons, 24 % des véhicules en panne, 13 % des obstacles sur la chaussée, 9 % des accidents, 7 % des chantiers, 4 % environ des événements autres et 2 % des coupures. En 2019, les bouchons représentaient 46 % des 104 événements quotidiens relevés en moyenne.

● Un trafic en hausse : sur quels axes ?

Sans surprise, la plus forte hausse du trafic routier tous véhicules en 2022 versus 2021, concerne - sur l'axe nord-sud - le tunnel sous Fourvière (-20,5 %), « un niveau équivalent à 2018/2019 », précise Coraly dans son état de lieux. L'augmentation du trafic est aussi conséquente sur l'A432 (jusqu'à +12,5 % en 2022) et l'A46S (+8,9 %) : l'Est lyonnais semble

donc supporter une hausse conséquente de trafic, absorbant les automobilistes et les poids lourds qui contourment Lyon. Côté baisse de trafic, seuls quelques axes sont concernés : l'A7 (-3,1 % en 2022), l'A47 et la M7 (-0,1 % chacun).

● Une diminution côté poids lourds

Selon Coraly, le trafic poids lourds est globalement en recul de 4,9 % en 2022, sur les grands axes. Certains ne permettent pas le transit de plus de 7,5 tonnes, ce qui est le cas des M6/M7 entre Pierre-Bénite et Valvert avec le tunnel sous Fourvière, mais aussi la M6 entre Valvert et Limonest, le boulevard périphérique nord lyonnais et l'A7, entre le nord de Feyzin et Ternay (vallée de la Chimie). Le trafic poids lourds est en revanche en hausse du côté de l'Est lyonnais (jusqu'à -33,3 % sur l'A46N et jusqu'à -23,6 % sur certaines

## 53

Dans l'index annuel 2022 des bouchons proposé par TomTom, Lyon apparaissait comme la 53<sup>e</sup> ville la plus embouteillée au monde

portions de l'A432 : +32 % sur l'A46S, +23,7 % sur l'A43 ; -16 % sur l'A42).

● Réduire la congestion : quels sont les leviers ?

Attractifs d'un point de vue économique et en bonne place sur le corridor routier européen, la métropole lyonnaise et plus largement le Rhône sont des aimants à trafic routier. Au quotidien, les mouvements pendulaires sont nombreux. Les prix élevés de l'immobilier au cœur de Lyon ont aussi éloi-

gné les ménages candidats à l'achat, soucieux d'avoir un peu d'espace et de vert. Mais ces derniers continuent pour beaucoup à travailler sur la région lyonnaise.

Le renforcement de l'offre de transport en commun et de TER, tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif, reste d'actualité au volet solution, tout comme la construction d'autres pistes cyclables (Les Voies lyonnaises vont mailler le territoire de la Métropole d'ici 2026). Mais ces projets s'inscrivent sur un temps plus ou moins long. Le développement du covoiturage est un autre axe. La présence de parcs relais apparaît comme une nécessité. Quant au projet de RER métropolitain, il est encore loin de se profiler. Reste le télétravail pour ceux qui le peuvent, qui contribue à désengorger mais dans une moindre mesure.

● Valérie Bruno

# Livraisons par voie fluviale en centre-ville : ULS veut « faire bouger les mentalités »

Les livraisons avec la société de transport ULS associant voie fluviale et vélos électriques en centre-ville ont démarré en juin 2022 après l'appel à projet en octobre 2021. Après de nombreux soucis techniques, la société veut passer à la vitesse supérieure en 2024.

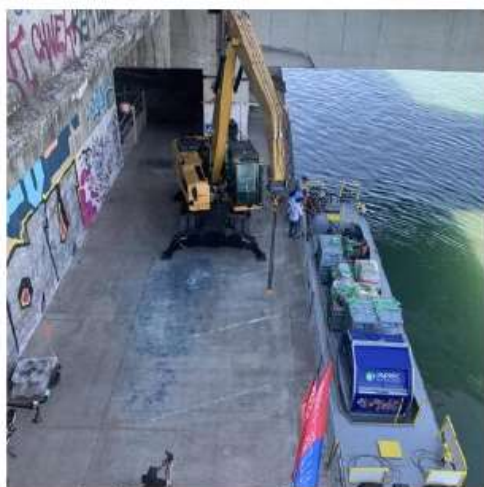
Depuis le lancement, la société de transport Urban Logistic Solutions (ULS) qui s'est vu attribuer une convention d'occupation temporaire sur dix ans, a réalisé entre juillet et septembre 2023, 3 000 livraisons traitées et acheminées sur 3 000 points de vente à Lyon grâce à son bateau de taille urbaine, équipé de deux moteurs sans hélice et d'une grue adaptée à soulever de grosses capacités.

## Objectif : augmenter considérablement la livraison de boissons

« On doit faire bouger les mentalités » explique Thomas Castan, président et fondateur d'ULS qui reconnaît ne pas avoir encore atteint l'objectif de 30 000 tonnes décarbonées : « On a rencontré de multiples difficultés techniques, au niveau de la barge et du pousseur sur le port Édouard-Herriot mais aussi de l'alimentation électrique avec l'utilisation de la grue électrique. On s'est aussi rendu compte que la pente pour sortir du Pont Morand était trop raide pour nos vélos cargos qui portent jusqu'à 200 kg de boisson. »

## Une rotation par jour, cinq jours par semaine

ULS effectue les livraisons en fonction de ses contrats. Elle en détient un avec France Boissons (200 commerçants) et Geodis (300 commerces estimés). « On trouve des solutions globales pour servir les attentes et les besoins. On offre des solu-



Les marchandises en provenance du port Edouard-Herriot sont déchargées du bateau d'ULS à hauteur du pont Morand, à l'aide d'une grue électrique, puis livrées par vélos cargos aux commerçants du centre-ville. Photo archive Stéphane Monier

tions de stockage, de préparations de commandes et de livraisons le jour J, de récupération des déchets (cartons des commerces, plastique). Avec Moulins Nicot, on alimente toutes les boulangeries (une tonne de farine par boulangerie) » argumente Thomas Chastan.

Les rotations s'élèvent à une par jour, cinq jours par semaine.

Anne Delaigle qui a lancé en mai 2022 l'appli Izzytown à télécharger gratuitement et son service de shopping à mains libres (livraison des achats le soir même) pour les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> arrondissements de Lyon, utilise les services des transports avec ULS pour la collecte de déchets des com-

merçants (carton, papier, plastique). « Les commerçants jouent bien le jeu. La collecte de déchets est 100 % décarbonée et n'est pas plus chère que les véhicules thermiques ».

Quant à My Presqu'île, la structure de management du centre-ville qui dénombre 470 adhérents va cette année

venablement le pont Morand, augmenter considérablement la livraison de boissons en décrochant des partenariats forts avec les communautés de boissons (C10, Distribuissans, France Boissons), investir dans de nouveaux moteurs pour équiper la flotte de nos sept vélos cargos, absorber le flux de Geodis pour passer de 30 kg/jour à 50, voire 100 kg/jour » ambitionne Thomas Castan qui rêve d'un autre point de distributions comme celui du quai Fulchiron.

## Projet rive Droite du Rhône : un espace de logistique urbain fluvial à l'étude

À la Ville de Lyon, on se félicite de cette logique du dernier kilomètre moins gourmand en émission de gaz à effet de serre et on voit plus loin. « On regarde dans le cadre du projet de requalification de la rive Droite du Rhône pour intégrer un espace de logistique urbain fluvial » souligne Valentin Lungenstrass, adjoint aux mobilités de Lyon.

« Côté rive Gauche, on a des expérimentations depuis cet été de la société BLL (Blue Line Logistics) qui livre les boissons pour les péniches bars » se réjouit l'élus qui songe à d'autres pistes comme BFT (transport & location de véhicules), entreprise lyonnaise qui souhaite se lan-

cer dans la logistique multimodale.

« Côté Saône, on est plus sur des fonctionnements quais publics, en partie utilisés par de la logistique et en partie ouvert au public selon des horaires à définir. On a un site utilisé, celui du quai Fulchiron devant le bâtiment VNF, et le quai Arloing dans Lyon 9<sup>e</sup> où a été menée entre autres, une expérimentation avec des flux arrivés du port de Villefranche avec des marchandises de matériaux BTP et caisses de viande ».

Pour l'élus écologiste, « Fidèle sur la logistique, c'est de développer la même logique que sur le transport de personnes : avoir une vision multimodale, pas juste la route mais aussi le fluvial, le ferroviaire, la cyclo-logistique sur le dernier kilomètre. Cela fait partie de nos plans, de mieux utiliser et investir nos cours d'eau avec les navettes fluviales TCL pour 2025, le festival entre Rhône et Saône, les guinguettes » résume Valentin Lungenstrass.

● Nadine Micholin

# 30 000

L'objectif de la société ULS est de transporter 30 000 tonnes décarbonées chaque année.

## « La collecte de déchets est 100 % décarbonée »

préconiser plusieurs services auprès de ses adhérents avec des partenaires privilégiés qui seront mentionnés sur son guide adhérent 2024.

« Nous voulons proposer des solutions innovantes et compétitives de logistique urbaine décarbonée dont la solution d'ULS qui fait aussi bien

de l'approvisionnement de marchandises, du stockage déporté, préparation de commande, de la reverse collecte de déchets. Par ailleurs, nous allons aussi mettre en avant le service Izzytown qui utilise ULS » confie Clément Chevalier, directeur de My Presqu'île.

# Le futur tram express traverse la Saône : « On va briser une magnifique perspective »

Dessiner pour « desservir efficacement » le plateau du 5<sup>e</sup> et les communes de Tassin-la-Demi-Lune et Francheville depuis la Presqu'île, le projet de tram express de l'ouest lyonnais (TEOL) fait l'objet d'une concertation jusqu'au 5 février. Le tracé qui débouche « à flanc de Balme », traverse la Saône pour arriver à la Confluence était ce mardi soir au cœur des débats d'une nouvelle réunion publique.

Il y aura un impact forcément, sur le bel environnement du bas de la colline. Mais le jeu n'en vaudrait-il pas la chandelle ? Certains habitants de la Confluence en sont convaincus et voient même « que des avantages » au projet de tramway express de l'ouest lyonnais (TEOL) qui arrive en ligne directe sur leurs terres après avoir traversé la Saône. Avec, espèrent-ils,

« une réduction de la circulation côté Perrache ». D'autres, trouvent ce projet « inopportuniste ». Trop de nuisances sonores et visuelles, lancent-ils.

Car ici, dans un large périmètre englobant le bas de la colline de Fourvière, les quais de Saône, Perrache et la Confluence, la ligne de tramway passe de souterrain à aérien. Et c'est bien l'un des points qui a fait débat, ce mardi 9 janvier, lors d'une réunion publique organisée dans le cadre d'une concertation pilotée par Sytral Mobilités sur ce projet. Qui vise à relier Tassin-la-Demi-Lune à la Confluence, via le 5<sup>e</sup> à l'horizon 2032.

L'objectif, dira Jean-Charles Kohlhaas, vice-président de Sytral Mobilités est « de vous entendre ». Et ça tombe bien, les participants avaient beaucoup à dire.

## ● « La colline est fragile »

Il faut imaginer. Un tracé qui débouche quai des Étroits ou quai Jean-Jacques-Rousseau, et plus exactement une fin de tunnel creusé « à flanc de Balme à environ 8 à 10 mètres de haut ». Puis qui s'engage « immédiatement sur une nouvelle passerelle et descend en pente douce vers le quai Rambaud », soit en direction du cours Suchet, soit vers la rue Montrochet, les deux options font l'objet de la concertation.

Le scénario inquiète les riverains qui redoutent « l'impact visuel sur les berges » et même une « destruction de la Balme ».

Certains habitants de La Mulatière ont évoqué aussi l'effondrement de 2005. « Le terrain est instable, la colline est fragile », disent-ils, se demandant aussi quelles conséquences ces travaux auraient sur la fondation des maisons.

Sondages et études d'impact sont programmés, annonce-t-



Photo montage présenté par Sytral Mobilités lors de la concertation organisée sur le projet TEOL. Ici, l'une des deux options du projet qui rejoint la rue Montrochet. Photomontage non contractuel Egis Rail

on du côté de Sytral Mobilités, « on a des experts ».

## ● « Un endroit tout à fait extraordinaire »

Vous savez « cet endroit est tout à fait extraordinaire » lance l'une des participantes du quai Rousseau. « On a des petits faucons crécerelle et des couleuvres ».

La parcelle privée où doit déboucher le tunnel, a été repérée dans les documents d'urbanisme comme espace boisé classé. « On va couler du béton ici et on va briser cette magnifique perspective », ajoute-t-elle, montrant une vue de la

Saône. D'autres redoutent un impact sur l'immobilier.

## ● Une passerelle oui, mais...

Ils sont plusieurs à trouver l'idée de la passerelle « intéressante ». Cette « liaison à créer entre les quais et les hauts des balmes serait une opportunité pour se balader ou pratiquer des activités sportives ».

Un avis qui partage un riverain du chemin de Fontanères, qui du coup, évoque la création d'une liaison piétonne à travers la Balme pour descendre jusqu'à la passerelle.

## ● Ils préfèrent Montrochet à Suchet

En dépit de quelques bémols formulés par les participants, l'option par la rue Montrochet semble tenir la corde. L'un des inconvénients du passage par le cours Suchet qui offre tout de même un temps de parcours meilleur, est développé par Sytral Mobilités qui annonce « un surcoût de 80 M€ par rapport au passage par la rue Montrochet ».

Du côté des habitants du quai des Étroits, on craint, avec l'option Suchet, des effets sur la biodiversité.

● Aline Duret

## Sans surprise, la direction du centre commercial choisit l'option Montrochet

« J'accueille favorablement le projet du Tramway Express de l'ouest lyonnais (TEOL) qui contribuera significativement à l'amélioration de la connectivité entre le quartier de la Confluence, l'ouest lyonnais (deux quartiers peu ou mal desservis en transports en commun) et le centre-ville » souligne Marianne Tinland, directrice du Pôle de Commerces et de Loisirs Confluence promue à l'été 2023.

## ● Il faudra veiller au maintien des usages actuels de la rue »

Sans surprise, parmi les options d'itinéraires proposées (Suchet ou Montrochet), elle choisit celle de Montrochet : « Cela me semble l'option la plus pertinente puisqu'elle permettrait de desservir toute la Presqu'île jusqu'au sud de la Confluence. Elle permettrait la connexion des restaurants, cinéma et commerces de Confluence au reste de la ville et à la banlieue Ouest. C'est une opportunité



Marianne Tinland, directrice du Pôle de Commerces et de Loisirs Confluence, promue à l'été 2023. Photo archive Nadine Micholin

pour faire évoluer significativement la quote-part de nos visiteurs venant en transports en commun. Elle permettrait également, avec ce pôle de transports renforcé à Confluence, de mieux desservir l'ensemble du quartier qui est encore en développement (nombreuses livraisons de logements et bureaux d'ici à 2030). »

Néanmoins, Marianne Tinland convient « qu'il faudra veiller au maintien des usages actuels de la rue puisqu'elle dessert le parking, l'hôtel ainsi que nos quais de livraisons. Il est primordial de bien anticiper ces prérequis, le projet devant permettre une mixité des usages sur la rue Montrochet sans préjudice pour les différents usagers. »

# Charité-Bellecour : après les vols, la police municipale accroît ses patrouilles

Les récentes dégradations sur des commerces de la Presqu'île ont poussé le maire du 2<sup>e</sup> arrondissement Pierre Oliver à demander « des actions fortes » pour la sécurité. Problématique bien prise en compte par la Ville.

À la suite de la recrudescence d'effractions, vols et cambriolages qui minent le moral des commerçants du secteur Charité-Bellecour que *Le Progrès* a relaté dans son édition du 3 janvier, Pierre Oliver, maire LR du 2<sup>e</sup> arrondissement, a adressé un courrier au maire de Lyon, Grégory Doucet (EELV) pour lui demander du soutien en faveur des commerçants de la Presqu'île.

« Le mauvais maillage en caméras de notre ville »

L'édile du 2<sup>e</sup> réclame « des actions fortes pour dissuader, élucider et épauler les commerçants démunis face à une délinquance répétitive et croissante ».

Pierre Oliver demande l'ins-



La police municipale va intensifier ses patrouilles dans la Presqu'île après les récentes dégradations qui ont touché les commerces du secteur Bellecour-Charité. Photo d'archives M. Jegat

tallation de nombreuses caméras supplémentaires « en raison du mauvais maillage en caméras dans notre ville qui ne permet pas de suivre les malfaiteurs et ainsi retrouver leur trace, le recrutement de policiers municipaux pour le commissariat du 2<sup>e</sup> et l'indem-

nisation des commerçants cambriolés à hauteur de leurs préjudices. » Contactée, la ville de Lyon rappelle que l'adjoint (EELV) à la Sécurité, Mohammed Chihi, a eu l'occasion d'échanger avec Fabrice Bonnot, président de l'association des com-

merçants du secteur Charité Bellecour.

« Nous avons ajouté 24 caméras nomades »

Au sujet du courrier adressé par le maire du 2<sup>e</sup>, l'élu écologiste souligne : « Nous n'avons

pas attendu la réception de ce courrier pour agir face aux préoccupations de sécurité dans la Presqu'île. Bien avant cette interpellation, des mesures concrètes ont été mises en œuvre pour renforcer la sécurité dans le secteur. » Il cite le renforcement des patrouilles de la police municipale dans le secteur, la collaboration accrue avec la police nationale et la justice pour être plus « efficace face à cette délinquance ».

Sans compter l'augmentation des effectifs de la police municipale (+ 30 % de recrutement de policiers municipaux). Et de préciser que « les unités spécialisées telles que la brigade cycliste, le groupe opérationnel mobile, l'unité supplémentaire de proximité, et l'unité mobile de circulation, sont toutes actives dans le 2<sup>e</sup> arrondissement ».

Pour ce qui est des caméras, « nous avons ajouté 24 caméras nomades et sommes en cours de redéploiement de caméras fixes pour améliorer la surveillance et la réactivité en cas d'incidents », précise enfin Mohamed Chihi.

## La préfète au chevet des commerçants de Charité-Bellecour : « Le maire pourrait accentuer le déploiement de caméras »

Les commerçants du quartier Charité-Bellecour sont touchés par une série d'effractions, vols et cambriolages depuis septembre 2023. Juliette Bossart Trignat, préfète déléguée pour la défense et la sécurité, leur a rendu visite ce jeudi après-midi.

« On se sent soutenu, accompagné », se réjouit Ève du restaurant B.L.O, 37 rue de la Charité (Lyon 2<sup>e</sup>), en présence de la préfète déléguée pour la défense et la sécurité Juliette Bossart Trignat. Le restaurant et la boucherie éponyme dénombrent cinq cambriolages en trois mois. Dans le secteur Charité-Bellecour, les commerçants ont tiré la sonnette d'alarme sur la série d'effractions, vols et cambriolages dont ils sont victimes depuis septembre 2023.

« On vivait dans le stress, c'était dur de dormir la nuit »

La préfète avait déjà rencontré des membres de l'association de commerçants Quartier Charité-Bellecour le 8 décembre, mais elle a voulu faire le déplacement ce jeudi après-midi pour les soutenir. « On vivait dans le stress, c'était dur de dormir la nuit. Je fais installer un rideau métallique le



Juliette Bossart-Trignat, préfète déléguée pour la défense et la sécurité, a rendu visite à plusieurs commerçants victimes de cambriolages, rue de la Charité (Lyon 2<sup>e</sup>), ce jeudi après-midi. Photo Lola Manecy

29 janvier », déplore Séverine de la Fromagerie Mons, 39 rue de la Charité, dont la porte a été fracturée à quatre reprises en un mois. La préfète lui annonce la bonne nouvelle, un individu responsable de plusieurs effractions dans le secteur a été interpellé et condamné à 12 mois de prison ferme.

Les commerçants ont un groupe WhatsApp pour faire remonter les informations. Ils bénéficient également d'un contact privilégié avec un référent police pour réagir au plus vite et faciliter les échanges avec les services de l'État.

« Nous préférons les caméras fixes que nomades »

En plus du renforcement des patrouilles de la police municipale, Mohammed Chihi, adjoint à la sécurité, avait annoncé dans *Le Progrès*, l'ajout de 24 caméras nomades et le redéploiement de caméras fixes dans le secteur. « On est tous très satisfaits. Toute présence policière est bonne à prendre. Concernant les caméras, nous préférons les caméras fixes plutôt que nomades. Le maire

pourrait accentuer le programme de déploiement de caméras pour avoir un maillage plus fort. Certains secteurs de Lyon ne sont pas couverts. L'usage des caméras a un vrai intérêt pour identifier les auteurs et résoudre des affaires », commente la préfète. Même si ces chiffres ne parlent pas aux victimes de cambriolages, dans le département du Rhône, ils ont baissé de 25 % l'année passée. « La tendance reste stable à Lyon malgré une recrudescence dans le secteur de l'hypercentre », conclut-elle.

● L.M.

# Attentat de la rue Victor-Hugo : le procès du jeune islamiste se tiendra à Paris

Le 24 mai 2019, un jeune islamiste d'Oullins avait posé une bombe artisanale rue Victor-Hugo. L'explosion avait fait une dizaine de blessés. L'affaire sera jugée devant la cour d'assises spéciale de Paris pour « tentative d'assassinats en relation avec une entreprise terroriste ».

C'est donc à Paris et non à Lyon, du fait de son caractère terroriste, que sera jugé à une date qui n'a pas été fixée, l'attentat de la rue Victor-Hugo du 24 mai 2019. L'information a été publiée ce jour dans *Le Monde*.

L'affaire avait occupé la Une de l'actualité pendant sept jours mais avait été assez vite chassée par d'autres préoccupations (gilets jaunes, Covid, travaux), comme en témoignent les échos recueillis un an après auprès des habitants et commerçants. Quelques-uns le qualifiaient même de micro-événement en raison des dégâts et du nombre de blessés très limités.

Il n'empêche : un engin piégé qui explose dans une rue pié-



Le lieu de l'attentat devant l'enseigne La Brioche dorée, l'après-midi des faits. Photo d'archives Joel Philippon

tonne à Lyon, à 150 mètres seulement de la place Bellecour, c'était un événement dont la portée dépassait les frontières locales.

## 17 h 28 : l'explosion

Il était 17 h 28 quand la vitre de la banque réfrigérée La Brioche Dorée avait volé en éclats. Treize personnes, dont une fillette de 10 ans, avaient été blessées sans grande gravité par des débris de verre et des pièces métalliques. On appren-

dra plus tard que la bombe se trouvait dans un sac en papier qui avait été déposé devant La Brioche Dorée par un individu à vélo, retrouvé sur les images de vidéosurveillance.

Les enquêteurs avaient fait fort : le cycliste, Mohamed Hichem Medjoub, avait été arrêté trois jours plus tard, le 27 mai à la descente d'un bus dans le 7<sup>e</sup> arrondissement, et transféré le lendemain à Paris au siège de la sous-direction antiterroriste. En situation irrégulière, ce jeu-

ne Algérien de 24 ans vivait avec sa famille à Oullins. Inconnu des services de renseignements, il avait fabriqué l'engin explosif chez lui. À l'intérieur une charge de TATP (un explosif artisanal) placée dans un tube de chips et plus de deux cent soixante-dix projectiles métalliques.

« Si je sors aujourd'hui, demain je fais un attentat »

Au terme de l'enquête, qui n'a identifié aucun complice, les

juges d'instruction l'ont donc renvoyé, ce vendredi 12 janvier, devant la cour d'assises spéciale de Paris pour « tentative d'assassinats en relation avec une entreprise terroriste », selon l'ordonnance de mise en accusation, indique *Le Monde*.

L'instruction a permis d'approfondir la personnalité et le profil du terroriste présumé. Diplômé en Algérie d'une licence en informatique, solitaire, il passait le plus clair de son temps sur Internet.

C'est là qu'il s'est intéressé à l'islam radical à 20 ans puis s'est endoctriné. *Le Monde* rapporte qu'il aurait choisi la date de son opération, « deux jours avant » les élections européennes, pour faire monter l'extrême droite, ce qui aurait conduit à « une guerre civile avec les musulmans ».

Surtout, les enquêteurs ont découvert dans son ordinateur de nombreux éléments laissant penser qu'il avait envisagé une attaque meurtrière. Plus inquiétant : placé sur écoute dans sa cellule, il aurait déclaré : « Si je sors aujourd'hui, demain je fais un attentat. »

● A.D.

## Le stationnement plus cher pour les grosses voitures commencera avant l'été

Dans une vidéo de bonne année adressée aux Lyonnais sur les réseaux sociaux, le maire (EELV) de Lyon, Grégory Doucet, annonce la mise en place de la nouvelle politique de tarification du stationnement, « avant cet été ».

On le savait depuis le printemps dernier : Valentin Lungenstrass, adjoint (EELV) au maire en charge des mobilités, avait dévoilé pour *Le Progrès* les contours de la future politique de tarification du stationnement payant à Lyon, qui prévoyait, outre une tarification « sociale », que les grosses voitures thermiques se voient appliquer un tarif majoré à 45 euros par mois.

### Lyon avant Paris

Une annonce qui avait valu à la ville de Lyon d'être la première, avant Paris qui devait décaler quelques semaines plus tard, la même mesure, à mettre en place une tarification évolutive tenant compte du poids des véhicules. Une annonce qui avait aussi été suivie d'une levée de boucliers.

Quant au calendrier, l'élu écologiste précisait que la période de mise en place technique pouvait être longue compte tenu du développement informatique à mener mais que « l'ensemble des annonces » devrait tomber « mi-2024 ».

On en sait un peu. Dans une vidéo de bons vœux diffusée sur les réseaux, Grégory Doucet balaie quelques projets marquants pour l'année à venir. Parmi eux, donc, cette nouvelle politique de tarification du stationnement, que « nous mettrons en place avant cet été. » Il souligne ainsi qu'elle « prendra

« Les familles modestes et les familles nombreuses auront un tarif réduit »  
Grégory Doucet, maire de Lyon

en compte la situation économique et sociale des usagers, le poids et l'impact global du véhicule sur le climat ainsi que la place utilisée sur l'espace public ». Que « les familles modestes et les familles nombreuses auront un tarif réduit ». Et que « ce tarif bénéficiera à plus d'une famille sur deux. »

### Une tarification simplifiée pour les artisans et les professionnels

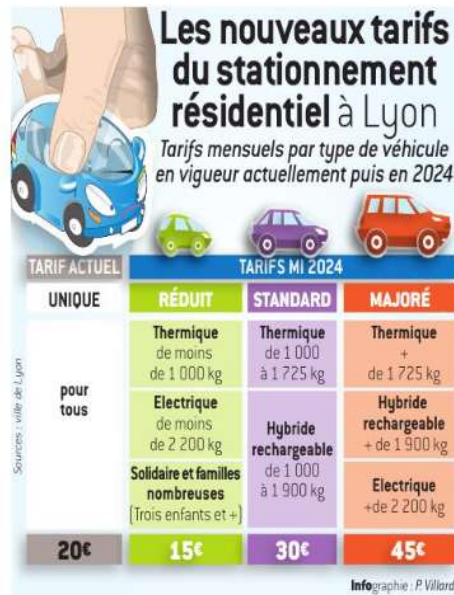
Enfin, termine-t-il, « une tarification simplifiée permettra aux artisans et aux professionnels de plus facilement stationner en ville. »

## Repère ► Ce qui va changer avant cet été

Pour les résidents, le tarif unique de 20 € par mois laissera place à trois tarifs mensuels : réduit à 15 €, standard à 30 € et majoré à 45 €.

La nouvelle tarification familiale et solidaire à 15 € par mois concernera les foyers au revenu modeste et les familles nombreuses (3 enfants et plus), soit un foyer sur deux et environ 60 % des familles.

Les résidents possédant de petites citadines thermiques de moins de 1 000 kg auront aussi accès à ce tarif réduit. Le tarif standard (30 €) concernera les véhicules hybrides rechargeables et thermiques jusqu'à 1 725 kg. Enfin, les véhicules thermiques encombrants, c'est-à-dire au-delà des 1 725 kg, feront l'objet du tarif majoré (45 €).



Lyon souhaite être, la première ville en France à proposer une tarification du stationnement payant, prenant en compte les enjeux environnementaux et de justice sociale. Photo Stéphane Guiochon

## Riverains et commerçants organisent une maraude solidaire en Presqu'île

### Marché de Noël de Carnot : « On est puni pendant la Fête des Lumières »

Le traditionnel marché de Noël s'est tenu sur la place Carnot (Lyon 2<sup>e</sup>) du vendredi 24 novembre au dimanche 24 décembre. Malgré l'obligation de fermer encore plus tôt pendant la Fête des Lumières, les commerçants sont satisfaits de cette édition.

La 26<sup>e</sup> édition du marché de Noël de la place Carnot (Lyon 2<sup>e</sup>) s'est clôturée le dimanche 24 décembre. « On est très content de cette édition, on a eu environ 500 000 visiteurs, peut-être légèrement plus d'affluence que l'année précédente », se réjouit Douglas Caillau, coordinateur chez la Fée de Noël.

L'entreprise sera d'ailleurs à nouveau chargée de l'organisation du marché en 2024. « On a plutôt eu une bonne météo. On a eu moins de pluie et de froid. Il a même fait un peu trop chaud en décembre pour ceux qui vendent du vin chaud », plaisante-t-il.

Dorian tenait un stand de spécialités savoyardes et vin chaud pour la deuxième année consécutive : « On est très content de l'organisation, la fréquentation et la rentabilité de l'événement. Il n'y a rien à dire niveau sécurité, il n'y a jamais de problème sur le marché. On a juste été déçu du week-end de la Fête des Lumières mais on reviendra avec plaisir. »

#### « Un manque à gagner pour les commerçants »

Seul point noir depuis plusieurs années : la restriction des horaires durant la Fête des Lumières, et ses millions de visiteurs. Il s'agit d'une dé-



Environ 500 000 visiteurs ont fréquenté le marché de Noël de la place Carnot pendant l'édition 2023.

Photo archive Michel Nielly

cision préfectorale en raison du plan Vigipirate. En effet, le marché de Noël a fermé à 18 heures du jeudi 7 au samedi 9 décembre et à 17 heures le dimanche 10 décembre, soit entre deux à quatre heures plus tôt que d'habitude.

« C'est effectivement un manque à gagner pour les commerçants », reconnaît Douglas Caillau.

Pour Laurent Tisseront, chef de cuisine de la Table en mouvement, cela ne passe pas : « On est puni pendant la Fête des Lumières. On ferme beaucoup trop tôt. Il faudrait des rendez-vous avec des élus pour en discuter. En plus, quand on se balade dans les rues, il y a des vendeurs ambulants tous les dix mètres et des food truck autorisés par la Vil-

le sur la place Bellecour. »

Mais l'exposant finit tout de même sur une note positive : « Je voudrais quand même saluer les organisateurs qui ont fait un super travail, ils étaient très réactifs. Je vais à nouveau participer l'année prochaine mais c'est vrai qu'on pourrait s'attendre à plus. »

Autre problème pour les commerçants, le coût de la vie : « Je n'ai pas encore détaillé mon chiffre d'affaires mais je pense qu'il sera moins élevé que l'année passée à cause notamment du prix de l'électricité. C'est trois à quatre fois plus cher », conclut Douglas Caillau, qui tenait également un stand sur le marché de vin chaud, bretzels et chocolat chaud.

● L. M.



Du matériel de professionnel pour servir les repas chauds. Photo Michel Nielly

Aider à la survie par grand froid et offrir un moment de chaleur humaine, tels étaient les objectifs de cette maraude nocturne organisée ce mardi 9 janvier à l'initiative des associations Envie d'un sourire et Quartier Charité Bellecour, présidées par Fabrice Bonnot.

L'initiative des associations Envie d'un sourire et Quartier Charité Bellecour, dont le président est le chef Fabrice Bonnot de Cuisine et Dépendance, les sans-abri des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> arrondissements ont bénéficié d'une maraude solidaire, mardi 9 janvier de 21 h 30 à minuit.

#### Repas chaud et couvertures de survie

En amont, au vu du grand froid qui s'installe à Lyon, une collecte de couvertures de survie a été entreprise dans les pharmacies. Leur distribution, assortie d'un repas chaud confectionné par plusieurs restaurateurs, a mobilisé une vingtaine de bénévoles, dont une dizaine a participé à la maraude.

« Alertée par Adeline, une amie du quartier, j'ai répondu

oui à cette opération solidaire », raconte Fabienne qui a agi en binôme entre Carnot et Bellecour.

« Fabrice m'ayant appelé, quoi de plus naturel que d'aider un chef qui se soucie des sans-abri depuis des années ! », confie Hugo, restaurateur dans le 4<sup>e</sup>.

De Carnot à la place Pradel, une quinzaine de personnes ont apprécié ces instants de rencontre. « Venant d'arriver à Lyon et sans moyen financier, je ne sais où dormir cette nuit. Vous m'offrez un moment où la solitude et la peur me quittent. Merci ! », dit Horia, qui aimerait être à l'abri.

Avec son portable Christophe appelle plusieurs associations caritatives. Aucun succès, voire des réponses qui choquent les bénévoles qui vont alors lui chercher un lieu plus abrité que les marches de l'Opéra. « Demain, j'appelle le foyer Notre-Dame des sans-abri », promet Fabrice ému de sa situation.

Pour tous les participants, comme Mabil, gardien d'école, cette maraude a été un moment de chaleur humaine très utile.

● De notre correspondant, Michel Nielly

Plus de photos sur [leprogres.fr](http://leprogres.fr)



Lyon

# Clocher de la Charité : l'histoire de cet hôpital créé à Lyon pour protéger les plus démunis

Chaque dimanche, *Le Progrès* se plonge dans l'histoire de Lyon, la grande et la petite. Celle des hommes et du patrimoine. Cette semaine, zoom sur la place Antonin-Poncet et son célèbre clocher d'église. C'est tout ce qui reste aujourd'hui de l'hôpital de la Charité, dont l'histoire remonte au XVI<sup>e</sup> siècle. Il avait été construit pour accueillir les personnes démunies.

**A**u XVI<sup>e</sup> siècle, après une longue sécheresse et la hausse du prix du blé, une grande partie de la population a sombré dans la misère. Venant des régions voisines, une foule de gens affamés s'est rendue à Lyon, afin de trouver de quoi survivre. Face à l'urgence de la situation, les Lyonnais ont mis en place une Aumône générale et sont parvenus à nourrir quotidiennement 5 000 personnes durant 52 jours.

Après ce succès humain, la Ville a décidé de fonder une Aumône générale permanente. Elle installe ses bureaux quelque temps dans le Couvent des Cordeliers et loge les miséreux dans différents établissements, comme l'hôpital Sainte-Catherine, ou celui de la Chanal. Mais au fil des ans, les nécessiteux sont de plus en plus nombreux.

## Un carré composé de jardins et de petites maisons de cultivateurs

Le contexte est difficile : les crises se succèdent, ainsi que les guerres de religion. L'Aumône générale doit faire face à des problèmes de trésorerie. Les particuliers, généreux au départ, hésitent de plus en plus à faire des dons. En 1586,



Seul le clocher de l'église demeure encore. Photo archives Le Progrès

par exemple, les recteurs de l'Aumône, soutenus par une ordonnance du gouverneur, exigent que tous les notables accueillent et nourrissent un certain nombre de gens démunis, sous peine d'une amende de 50 écus. L'épisode ne s'est pas passé sans heurts : l'un veut échanger sa protégée, parce qu'il la juge « de mauvaise vie », l'autre ne veut nourrir qu'une personne sur les deux qu'on lui a confiée, parce qu'il considère qu'il n'a pas suffisamment de moyens, etc. La mesure dure tout de même plusieurs mois.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, les recteurs choisissent le terrain situé sur l'actuelle place Antonin-Poncet. « On ne put trouver mieux qu'un carré composé de jardins et de petites maisons de cultivateurs, près de Sainte-Hélène, du côté du pont du

Rhône, offrant comme avantage l'abondance d'eau, sa proximité du fleuve et de l'Hôtel-Dieu, et son étendue importante de 21 bicherées (1293 m<sup>2</sup> la bicherée) ».\*

Les propriétaires sont expropriés par lettre patente du roi Louis XIII, moyennant le prix d'estimation du bien. La lettre force également « tous les particuliers de contribuer à la nourriture desdits pauvres, suivant leurs moyens ». La première pierre est posée le 16 janvier 1617. Quelques mois plus tard, le 8 décembre 1617, la première pierre de l'église est posée à son tour.

## Les « pauvres » enfermés ont interdiction de sortir de l'hôpital

Depuis 1614, les protégés de l'Aumône générale sont enfer-

més dans l'hôpital Saint-Laurent. Le règlement des assistés est rédigé cette même année : « Défense aux pauvres de la ville de mendier, sous peine d'être châtiés et chassés de la ville. Défense à tous de faire l'aumône aux mendiants, sous peine de 10 livres d'amende pour la première fois, 30 livres pour la seconde, dont un tiers pour le dénonciateur et deux tiers pour l'aumône. »\*

Les « pauvres » enfermés ont interdiction de sortir de l'hôpital sans congé, ni de mendier dans la ville, sous peine d'être châtiés la première fois et chassés la seconde.

Ils sont transférés à l'Hôpital de la Charité en 1622. « En 1626, la Charité a 17 000 pauvres à nourrir ».\*

Quant à l'église, elle est achevée en 1622 et consacrée en 1626. Son clocher primitif me-

nace rapidement de s'effondrer. Il est remplacé, en 1666, par le clocher qu'on connaît aujourd'hui, édifié par le maître maçon Jacques Abraham, d'après les plans de Gian Lorenzo Bernini, dit Le Bernin. Progressivement, la Charité ne se cantonne plus seulement au rôle de refuge de gens défavorisés, elle se transforme en hôpital général et accueille notamment les victimes d'épidémies.

## La création, en 1802, des Hospices civils de Lyon

« Après 1797, l'administration de la Charité est réunie avec celle de l'Hôtel-Dieu, conduisant à la création, en 1802, des Hospices civils de Lyon. La première devient un hospice des vieillards et des orphelins, sans pour autant abandonner ses activités médicales et chirurgicales, désormais dirigées en direction des femmes et des enfants, par le biais de trois grands secteurs : la gynécologie, l'obstétrique et la pédiatrie ».\*\*

Mais au XX<sup>e</sup> siècle, Édouard Herriot souhaite détruire l'Hôtel-Dieu et l'hôpital de la Charité. Les deux établissements ne sont plus à la pointe de la modernité et laissent à désirer quant à l'hygiène. Si l'Hôtel-Dieu est sauvé grâce à la richesse de son architecture, la Charité ne survit pas. Elle est détruite en 1934 et le terrain est vendu à l'État qui décide de construire un hôtel des postes. Seul le clocher de l'église demeure encore.

## De notre correspondante

Julie Bordet

\* Histoire de l'Hôpital de la Charité de Lyon

\*\* Dictionnaire historique de Lyon

# La bonne formule enfin trouvée pour concrétiser le château du Petit Prince

Le projet devrait avancer, quatre ans après le rachat du domaine de Saint-Maurice-de-Rémens (Ain) par la Région. En accord avec la Succession Saint-Exupéry d'Agay, le contrat de conception, réalisation et d'exploitation du futur musée sera confié à une filiale de la société Tempora. Le principe a été approuvé en commission permanente du conseil régional.

On n'a jamais été aussi près de transformer le château d'enfance d'Antoine de Saint-Exupéry en musée dédié à l'écrivain pilote et à son œuvre.

Une étape décisive a été discrètement franchie en décembre à la Région Auvergne Rhône-Alpes. La collectivité était devenue propriétaire du domaine de 5 hectares en 2020 pour porter le projet culturel de Maison du Petit Prince, qui a essuyé moult revers et rebondissements en plus de trente ans.

Le 15 décembre dernier, en commission permanente, les élus régionaux ont approuvé un principe juridique qui sera la clef de voûte du futur espace muséographique. La Région va s'engager dans une délégation de service public (DSP) et l'on sait déjà qui signera le futur contrat de conception, réalisation et exploitation du musée. La société Semease (\*) qui sera retenue est une jeune filiale lyonnaise de la société belge Tempora.

## Puissance financière suffisante

La Succession Saint-Exupéry d'Agay a en effet concédé à Semease l'exploitation exclusive des droits de propriété intellectuelle sur l'œuvre et le nom de Saint-Ex. « Très clairement, quand on veut faire un site culturel, scientifique, pédagogique sur Antoine de Saint-Exu-



Espérée depuis plus de trente ans, l'ouverture d'un musée dans le château d'enfance d'Antoine de Saint-Exupéry se profile cette fois pour 2026. Photo Fabienne Python

péry, il y a un point incontournable, c'est la possibilité de mobiliser un fonds protégé, résume Sophie Rotkopf, vice-présidente de la Région, déléguée à la culture. Aujourd'hui, il y a des droits de propriété intellectuelle sur l'œuvre. La Succession - et nous étions évidemment dans la boucle - ayant décidé de concéder les droits à un opérateur économique, nous aurons logiquement une DSP sans mise en concurrence parce que personne d'autre (que Semease) ne pourrait prétendre avoir les droits et pourrait répondre à la DSP. Cela fait partie des rares cas juridiquement autorisés. »

Dans un catalogue édifiant de scénographies sur des terrains variés (l'expo Johnny à Paris, la grotte Chauvet-Pont d'Arc en Ardèche, le musée de la Guerre à Bastogne en Belgique etc.),

« Les travaux seront financés en grande partie par la Région, mais l'exploitation sera à la charge du délégataire »

Sophie Rotkopf, vice-présidente de la Région, déléguée à la culture



Tempora a créé l'exposition *Antoine de Saint-Exupéry, un Petit Prince parmi les Hommes* en 2021 à la Sucrière (Lyon). Surtout, Tempora avait déjà remporté un premier appel d'offres pour cette Maison du Petit Prince, en 2019. Le projet était alors porté par la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain (CCPA), la commune de Saint-Maurice-de-Rémens et la Succession, mais ces parte-

naires n'avaient pas la puissance financière suffisante. En reprenant le flambeau, la Région avait souhaité relancer un appel d'offres quand la Succession tenait, elle, à garder son partenaire Tempora. Quatre ans plus tard, avec une pandémie au milieu, le *modus vivendi* est enfin trouvé pour ce marché public où l'investissement dépassera les 20 millions d'euros (M€). Selon le contrat de

plan, la Région va dédier au projet une enveloppe de 17,8 M€ et l'État, 4 M€. « Les travaux seront financés en grande partie par la Région, mais l'exploitation sera à la charge du délégataire », précise Sophie Rotkopf. Un cahier des charges, précisant notamment la durée de la délégation, sera élaboré dans les prochains mois, avant la passation du contrat, fin 2024.

« La réalisation du projet pourrait démarrer fin 2024 ou début 2025 avec la fin des travaux un an après », estime la vice-présidente. Le château du Petit Prince passerait ainsi du rêve à la réalité en 2026.

## Fabienne Python

(\*) Semease : Société d'exploitation de la maison d'enfance d'Antoine de Saint-Exupéry, créée en septembre 2023 à Lyon, dirigée par Raphaël Rémiche.